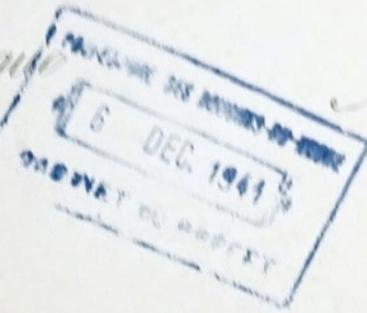


Académie de ...

Inspection Académique
des Bouches du Rhône

Téléph. D. 89.60

Marseille, le 4 Décembre 1941



13334

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE

à Monsieur le Secrétaire d'ETAT A L'EDUCATION
NATIONALE ET A LA JEUNESSE

Direction de l'Enseignement Primaire

les Jurnés

En exécution de la Circulaire Ministérielle du
25 Novembre 1941 concernant les Sociétés Secrètes, j'
ai l'honneur de vous rendre compte :

1°- que les Instituteurs dignitaires ou faux déclarants
dont le nom a été publié au Journal Officiel ont été
déclarés démissionnaires par arrêté de M. le Préfet

2°- que tous les maîtres qui ont rédigé leur déclara-
tion relative aux Sociétés Secrètes en indiquant leur
qualité de dignitaire ou officier ont eu leur nom pu-
blié au J.O. et sont donc déjà portés démissionnaires
d'office.

3°- que les maîtres dont les noms suivent ont rédigé
leur déclaration en se donnant la qualité de membre
alors que le J.O. a publié leur nom dans la liste des
dignitaires et officiers.

- COURLET Eugène ex-Directeur La Croix-Rouge à
Marseille
- FEIJAS André ex-Directeur Rue Gilibert Marseille
- LANFRANCHI Louis ex-Directeur St Victor Arles
- PRUDHOMME Maurice ex-Instituteur Salon-Gare
- VIBERIE Marcel ex-Instituteur rue Chape Marseille

Ces Instituteurs ont déjà été déclarés démission-
naires d'office par M. le Préfet.

4°- que le Journal Officiel n'a publié aucun nom d'
stituteur des Bouches-du-Rhône prisonnier de guerre

L' Inspecteur d'Académie,
Signé Prostet

par l'inspecteur en - M. le Préfet
(Cabinet)
tête d'inspecteur
J. Fustes.